

■ **Ödemis Mehmet**, à Genève, café-restaurant à l'enseigne 'Antep' (FOSC du 22.02.1999, p. 1205). La procuration de Perriard Roland est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Barbero Gian Piero, d'Italie, à Bernex.
Journal no 9982 du 25.09.2002
(00665998 / CH-660.0.341.999-6)